

Vote des étrangers: le PS à l'offensive

Harlem Désir et les députés socialistes mettent la pression pour que l'engagement 50 du candidat Hollande soit tenu.

Par LILIAN ALEMAGNA

Ça ressemble à un sursaut. On croyait la promesse d'accorder le droit de vote aux étrangers lors des élections locales en passe d'être enterrée, voilà les socialistes qui se disent prêts à aller au bout d'une réforme que les électeurs de gauche attendent depuis trente ans. D'un côté, le chef du PS, Harlem Désir, a choisi d'interpeller «tous les parlementaires» dans une lettre (lire ci-contre), que *Libération* publie en exclusivité. De l'autre, les députés socialistes ont mis hier une pression inattendue sur l'exécutif mandant «dans les plus brefs délais», un projet de loi reprenant en partie «l'engagement 50 de François Hollande»: «Le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans». «Jean-Marc Ayrault va déposer le texte, au nom du gouvernement. Rien ne s'[y]oppose», a affirmé hier matin Thierry Mandon, porte-parole du groupe PS à l'Assemblée nationale. Les socialistes semblent ainsi changer de stratégie: se battre pour obtenir de l'exécutif le dépôt d'un projet de loi plutôt que de rendre les armes sans aller au combat.

CONSTITUTION. Jusqu'ici, c'était la ligne du chef de l'Etat qui prévalait. Mi-novembre, au cours de sa conférence de presse, Hollande avait été limpide: «Le gouvernement peut préparer le texte, mais il ne le déposera que si la perspective de son adoption est réunie. Je ne vais pas déposer un texte dont je saurais qu'il sera repoussé.» Car si la gauche détient la majorité à l'Assemblée et au Sénat, il lui faut obtenir les voix de trois cinquièmes des parlementaires réunis en Congrès. Or, il manque entre 50 et 30 voix à la majorité pour atteindre ce seuil indispensable à toute modification de la Constitution sans référendum. Une hypothèse que le chef de l'Etat, dans une période de crise, exclut. «Nous avons la volonté que ce processus démarre», a déclaré Mandon hier. Avec un projet de loi du gouvernement et non une proposition de révision constitutionnelle d'initiative parlementaire qui conduirait de façon automatique... à un référendum. Les députés souhaitent donc qu'Ayrault leur sou-

mette un texte entre «maintenant» et «l'été 2013». «Si on souhaite que la mesure s'applique en 2014, il faut que cette affaire soit réglée avant septembre 2013, précise Mathieu Hanotin, député de Seine-Saint-Denis. Il faut donner au moins trois mois aux gens pour aller s'inscrire sur les listes électorales.»

RÉCIT

OPINION. Priés de ronger leur frein ces dernières semaines et d'accepter des mesures économiques difficiles, les députés PS tiennent leur bon de sortie sur une réforme dont beaucoup se voient reprocher, dans leur circonscription, son abandon. Leur chef de file, Bruno Le Roux, fait passer le mot d'ordre: «Il faut gagner la triple majorité.» Soit celles des deux chambres – déjà acquises – et celle de l'opinion – encore à conquérir. «Constatons-les et quantifions combien il nous faut de voix, décrypte Mandon. Dans cette bataille idéologique, on peut agréger.» Faire mûrir leurs arguments dans l'opinion. Et surtout mettre centristes et élus de droite – favorables pour certains au projet avant la campagne de 2012 – devant leurs contradictions. «On veut montrer qui sont les gens concernés», défend Philippe Martin, le vice-président du groupe. «Pourquoi un Anglais disposant d'une résidence de vacances pourrait-il aujourd'hui voter et pas le

«Pourquoi un Anglais disposant d'une résidence de vacances pourrait-il voter et pas le maçon algérien qui est là depuis des décennies?»

Un député

maçon algérien qui est là depuis des décennies?» cite en exemple un député.

Ayrault peut-il annoncer rapidement le dépôt d'un projet de loi? Hier, Matignon et l'Elysée se sont bien gardés de réagir aux initiatives du groupe à l'Assemblée et du premier secrétaire du PS. «On prend bonne note», érudait l'entourage du Premier ministre. Mais lorsqu'on connaît la prudence dont font preuve Le Roux et Désir, on imagine mal qu'ils aient pris une telle initiative sans l'aval du Premier ministre. Si «pression» sur l'exécutif il y a, elle paraît donc maîtrisée. En attendant le dépôt d'un projet de loi par le gouvernement, Désir se dit prêt à rencontrer des parlemen-



taires «centristes et humanistes» pour les rallier à la cause. Le Roux avait déjà demandé à ses proches de pointer les députés de l'opposition prêts à se joindre. Sans résultat pour l'instant. «Où vont se faire les ralliements? Dans les loges parlementaires», glisse un élu de l'ouest. Plus que sur la fraternité maçonne, d'autres tablent sur le travail militant. Si la direction du PS donne la priorité à la campagne lancée lundi en faveur du mariage pour

tous, des cadres ont demandé à leurs fédérations d'inciter les électeurs à interpeller par «carte postale ou par lettre» leur député UMP. «L'amertume d'un renoncement serait pire que la déception d'un échec», défend Philippe Martin, empruntant au passage une citation à Jacques Fouroux, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby: «Il n'y a pas de citadelle imprenable, il n'y a que des citadelles mal attaquées.»

Une lettre du premier secrétaire du PS aux parlementaires.

«Une arme pour lutter contre le repli identitaire»

Par **HARLEM DÉSIR**

Mesdames et messieurs les parlementaires, au nom des socialistes, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous faire part d'une conviction profonde, partagée par une majorité de nos compatriotes: le temps est venu que la République reconnaisse aux étrangers qui résident dans notre pays le droit de vote aux élections municipales.

Je m'adresse à vous par cette lettre pour contribuer à un débat serein et nécessaire au Parlement et, au-delà de la représentation nationale, dans toute la société.

Face à la crise économique, au délitement du lien social, à l'érosion de l'esprit civique, notre pays a plus que jamais besoin de se rassembler autour de ses valeurs de fraternité et d'égalité: j'appelle chacune et chacun de vous à examiner cette question en conscience et sans considération partisane, et à donner force de loi à une promesse que la République doit enfin tenir.

Contrairement aux idées reçues, cette promesse n'est pas née il y a trois décennies mais il y a plus de deux siècles. La Constitution de 1793 proposait déjà les droits civiques à «*tout étranger âgé de 21 ans [...] qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard [...] ou sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité*».

Au fil des ans, cette réforme d'intérêt général a pu être imaginée, défendue sur différents bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat. Aujourd'hui, elle nécessite, vous le savez, une modification de la Constitution et donc une majorité des trois cinquièmes du Parlement réuni en Congrès. Elle exige la mobilisation d'une large majorité, au-delà des clivages politiques traditionnels. [...] Tous les grands progrès collectifs ont été portés dans notre pays par des femmes et des hommes de bonne volonté, qui ont su faire prévaloir l'unité nationale sur les affrontements partisans: la Sécurité sociale, la construction européenne, la légalisation de l'IVG ou l'abolition de la peine de mort témoignent de notre capacité à nous unir pour enrichir la République de nouveaux droits et de libertés nouvelles.

Le droit de vote des étrangers aux élections locales est déjà ouvert dans notre pays aux ressortissants de l'Union européenne et nul ne songerait à revenir sur cette avancée. Il existe dans de nombreux autres pays en Europe et à travers le monde, aussi divers que la Co-

rée du Sud, le Maroc ou la Norvège. Mais surtout, seize pays de l'Union européenne ont déjà accordé le droit de vote à l'ensemble ou à une partie de leurs résidents étrangers et non aux seuls communautaires. Les Britanniques l'appliquent aux ressortissants du Commonwealth, le Portugal à ceux du Brésil. Partout où il est appliqué, le

APPEL

droit de vote est un lien fort entre l'étranger et le pays qui l'accueille, un premier pas dans la communauté nationale. Il ne faut donc pas l'opposer à la démarche de naturalisation, mais le considérer plutôt comme un encouragement, une étape, vers l'accès à la pleine citoyenneté.

En France, les étrangers en situation régulière sur notre sol paient des impôts, travaillent, produisent de la richesse et contribuent à la solidarité nationale. Leurs enfants ont été élevés dans nos villes, dans nos villages, ils grandissent ou ont grandi avec les nôtres, dans les mêmes écoles, les mêmes clubs sportifs, les mêmes associations. Ce sont nos voisins, nos amis, nos parents parfois. L'âme de la France républicaine, c'est cette confiance de notre Nation en ses nouveaux citoyens auxquels notre pays offre l'émancipation et demande l'intégration.

La crise économique et sociale sans précédent que nous traversons exacerbe les communautarismes et les individualismes, personne ne le nie. Mais accorder le droit de vote aux étrangers est une arme pour lutter contre le repli identitaire et la fragmentation de la société comme de la Nation. Au lieu de redouter le mauvais usage d'un nouveau droit, il faut avoir confiance en la République, qui n'est jamais plus belle et rayonnante que lorsqu'elle est partagée. Les droits nouveaux libèrent, la citoyenneté émancipe, l'adhésion à des valeurs communes rassemble. [...] Le droit de vote renforcera la cohésion sociale, la démocratie locale, le sens du devoir civique, en associant chacun à notre destin commun. Le droit de vote renversera la tentation du refuge communautaire en étant une clé de l'intégration! Je crois en la force de la citoyenneté pour faire partager l'esprit républicain.

D'aucuns redoutent une citoyenneté à deux vitesses et un affaiblissement de la nationalité française, profondément liée au droit de vote. En réalité, le droit de vote sera un moment important dans les parcours d'intégration, comme l'apprentissage de notre langue et de nos valeurs. Avec cette pratique démocratique, nous renforcerons la citoyenneté nationale. Les inquiétudes relatives à la souverai-

neté n'ont pas lieu d'être, s'agissant de conseillers municipaux étrangers qui [...] ne pourront être maires ni grands électeurs, et ne traiteront que d'affaires locales. Quant à la crainte d'un vote sous influence, c'était déjà l'argument employé contre le droit de vote des femmes avant 1945.

De même, l'exigence d'une réciprocité dans les pays d'origine [...] ne saurait être un argument pour le rejet de cette réforme. [...] Quel sens cela aurait-il de priver un étranger ou une étrangère d'un droit en France, [...] parce que son pays n'est pas une démocratie, ou est simplement moins avancé [...] sur le plan des droits de l'homme et des droits civiques?

Alors que les discours extrémistes, l'intolérance et la xénophobie sont nourris par la crise, j'appelle tous les démocrates et les humanistes à se rassembler autour d'une grande loi de progrès, d'égalité et de fraternité. Mesdames et messieurs les parlementaires [...], faisons preuve de courage politique et d'audace démocratique!

REPÈRES

«Le gouvernement peut préparer le texte, mais il ne le déposera que si la perspective de son adoption est réunie. Je ne vais pas déposer un texte dont je saurais qu'il sera repoussé.»

François Hollande lors de sa conférence de presse à l'Élysée le 13 novembre

77

C'est le nombre de députés socialistes à avoir signé le 17 septembre dans le Monde un appel en faveur de la mise en musique rapide de la 50^e promesse du candidat Hollande, le droit de vote des étrangers aux élections locales. C'est reconnaître, précisaient-ils, «la contribution des étrangers à toutes les facettes de la vie de notre pays [...], sans compter leur participation égale à l'impôt, qui reflète plus que tout leur appartenance à la République.»



SUR LIBÉRATION.FR

A relire l'appel de cinquante personnalités pour le droit de vote des étrangers.

LE CÈDRE ROUGE

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DÉCO

Toutes les plus grandes marques In & Outdoor à 20 mn de la Porte d'Auteuil



4500 M² D'EXPOSITION / 4 BÂTIMENTS / 3 TERRASSES
ET L'ÉPICERIE-CAFÉ « TROP BON ! »
Toutes les semaines du mercredi au dimanche

La Briqueterie RD 307 - 78810 Feucherolles - 01 76 78 36 20
www.lecedrerouge.com

Harlem Désir, lors du congrès du PS à Toulouse, le 26 octobre.
PHOTO SÉBASTIEN CALVET